

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-DIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Mars 2021**

## **L'éditorial**

---

### **Les écrans, au-delà de l'impureté.**

Bien chers fidèles,

Encore les écrans, diront peut-être certains... Qu'on se rassure, il ne s'agit pas d'une obsession, mais les écrans étant au cœur de notre vie professionnelle, familiale, amicale, il est important d'être averti des conséquences spirituelles de ces nouvelles technologies auxquelles, il faut bien l'avouer, peu échappent.

Il y a deux ans maintenant, nous avons évoqué les dangers que peuvent procurer ces nouveaux outils quant à la vertu de pureté. Je ne m'attarderai pas dans cet éditorial de façon particulière sur ce propos si souvent évoqué. Vous trouverez dans les pages qui suivent quelques informations à ce sujet et surtout les moyens de s'en protéger lorsque l'utilisation devient obligatoire pour l'activité de notre vie. Nul doute que les parents et éducateurs, doivent se faire un devoir de protéger leurs enfants, leurs adolescents, leurs jeunes étudiants, de se protéger aussi, de cette calamité dévastatrice de la pornographie qui ne cesse de pénétrer toujours plus dans nos familles.

Ce qui m'importe aujourd'hui, en ce temps de Carême, c'est de voir l'impact des écrans, dans notre vie spirituelle de façon générale.

Les écrans remplissent notre vie, c'est cer-

tain, mais la font-ils fructifier ? La rendent-ils plus heureuse ? Nous sommes souvent, trop souvent, devrions-nous dire, sollicités par notre téléphone, nos messageries, nos réseaux « sociaux ». Quel temps passons-nous sur notre téléphone, notre ordinateur, notre tablette ? Accomplissons-nous, comme il convient notre devoir d'état ? De toute évidence, c'est ce dernier qui pâtit de cette omniprésence des écrans dans notre existence, et par là même l'éducation des enfants, l'atmosphère du foyer familial, la vertu personnelle de chacun.

En réalité ces nouvelles technologies, transforment en profondeur notre rapport aux autres et au monde : elles modifient notre manière de travailler, notre manière de décider : on s'organise au dernier moment, on se rappelle toujours plus tard pour planifier, on se rappelle aussi juste avant le rendez-vous pour se retrouver... ou pour annuler. Elles modifient aussi notre manière de penser et de réfléchir, notre manière de vivre, notre manière d'aimer ou au moins d'exprimer notre amour (un smiley remplace un vrai sourire, un émoticône se substitue à tous les mots et expressions pour exprimer une émotion). En un mot, elles ont une incidence sur notre vie quotidienne dans son ensemble, comme dans ses détails. Mais derrière ce changement de société, il est une question fondamentale : notre vie spiri-

tuelle s'améliore-t-elle ? Progressons-nous dans la vertu ? Il s'agit de répondre honnêtement. La réponse est évidente. Nos progrès sont inexistant, bien au contraire. Notre vertu recule.

En effet, l'usage des écrans amplifie nos défauts. Certes le mal ne vient pas des écrans eux-mêmes, mais de notre cœur qui les utilise. Il n'en reste pas moins que les écrans offrent aux paresseux, aux luxurieux, et aux calomniateurs, les jeux, les loisirs, les images et les paroles dont ils ont besoin pour nourrir leurs vices. Le mal est certes dans le cœur de l'homme, mais les écrans favorisent grandement nos défauts, au point de devenir de véritables complices.

La raison, même si elle nous échappe souvent, est simple. Les écrans affaiblissent jusqu'au principe même de la vertu. En effet, à travers une pression du doigt sur un écran tactile, ou un clic de souris d'ordinateur, à travers les images et les sons, les écrans développent le côté instinctif et passionnel de l'homme. Certes, les instincts et les passions contribuent à la richesse du cœur humain, mais l'homme est par définition un animal avant tout rationnel. Il possède une raison dont l'un des offices est de mettre de l'ordre, de la discipline, de la hiérarchie dans notre nature animale. Or le péché originel ayant désordonné notre nature, la raison a fort à faire pour rétablir cette soumission harmonieuse des instincts et passions, de tous les sens. Avec l'aide de la grâce, la vie spirituelle de l'homme consiste principalement à l'obtention de cette subordination des puissances inférieures de l'âme aux puissances supérieures. Lorsque cette soumission se réalise, au prix de durs combats, on peut alors parler d'homme vertueux, d'homme de vertu. La vertu consiste donc à ordonner nos instincts et nos passions ; les écrans agissent en sens contraire : ils excitent nos sens et notre impulsivité ; ils exacerbent le désordre. **La grande**

**perdante du monde des écrans est bel et bien la vertu.**

Voilà pourquoi une nouvelle fois, il serait bon de profiter de ce Carême pour s'extirper de cette utilisation exagérée des écrans et reprendre par la-même le chemin de la vertu, c'est-à-dire le chemin que Dieu nous a tracé, en s'imposant une abstinence de tout écran, autant que nos obligations nous le permettent. C'est donc pour tous que nous lançons une nouvelle fois, et sans peur d'insister, un Carême au cours duquel l'effort à privilégier est celui de l'abstinence numérique.

Le principe est simple : nous renonçons à tout ce qui n'est pas indispensable : films, You Tube, journal télévisé, jeux sur l'ordinateur, réseaux sociaux de toutes sortes, etc. **Peu importe l'appareil, autant de renoncement que possible, voilà notre devise.**

Cette résolution démarre maintenant et durera jusqu'à Pâques. Elle aura pour but de nous libérer de cette emprise, pour réserver du temps pour Dieu, pour nous unir, dans les difficultés que nous rencontrerons par les sacrifices que ce renoncement impliquera, aux souffrances que Notre Seigneur Jésus-Christ a endurées pour nos péchés.

Si nous nous efforçons de vivre ce temps de Carême de cette façon, alors la fête de Pâques nous trouvera prêts et dignes de recevoir l'abondance des grâces que Dieu réserve à ceux qui se sacrifient généreusement avec Lui, alors la ferveur fleurira dans notre prieuré, alors nos familles retrouveront les joies simples de la vie vraiment chrétienne, et notre bonne Mère du Ciel protégera chacun de ses membres pour les conduire à la félicité céleste.

*Abbé Gonzague Peignot +*



## DOSSIER

## « USAGE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES »

***Des esclaves consentants****par M. l'abbé Bourrat*

Il n'est pas rare d'entendre les éducateurs revenir sur les dangers et la nocivité insidieuse mais bien réelle du monde numérique qui envahit, fascine et modifie le comportement de tous les âges de la population. Cela est bien normal car l'enjeu éducatif est de taille. On ne peut nier qu'un usage régulier – pas même intensif – d'internet et des écrans numériques modifie en profondeur les habitudes de vie, la durée et la nature des loisirs, l'objet des préoccupations habituelles de l'esprit. Rares sont ceux qui aujourd'hui échappent à l'emprise de cette pieuvre tentaculaire. Qui peut douter que la vie spirituelle elle-même n'en soit touchée ? Même parmi les personnes consacrées à Dieu, beaucoup n'échappent pas à la séduction de la technologie et vivent davantage connectées à la Toile et aux applications de leur smartphone qu'au Tabernacle. L'esprit de prière et la vie de contemplation s'en trouvent inévitablement touchés, lésés. La vie spirituelle a besoin de silence, de détachement, de renoncement, d'une imagination mortifiée. Même si elle n'est pas une technique, elle a besoin de conditions, d'un cadre, d'ordre naturel. Le silence pour les yeux est une condition nécessaire tout autant que le silence pour l'ouïe. Les maisons de prière, les églises, les monastères ont toujours été des lieux où l'on cultivait avec soin le silence. L'âme chrétienne, *a fortiori* l'âme vouée à Dieu, doit être une maison de prière et pour cela éviter ce qui la rend esclave d'une technologie qui perturbe et excite l'imagination. Le scintillement constant d'internet, sa variété infinie, produisent une dépendance au changement et au divertissement. Ils habituent le cerveau à demander toujours plus de nouveauté, de stimuli, d'excitation. La curiosité devient le moteur principal de l'agir d'un cerveau qui n'est désormais plus disposé à réfléchir, à synthétiser, à juger, à mémoriser mais à réagir, selon des principes de plaisir et de nouveauté. La superficialité, la pa-

resse, l'impatience et l'irascibilité se développent chez les usagers des outils numériques ; sans oublier la perte du sens des convenances et de la politesse élémentaire qui voudraient que, lorsque l'on parle à quelqu'un, on ne s'interrompe pas pour répondre immédiatement à la moindre sollicitation de son téléphone ou de sa messagerie. Quant aux jugements de valeur que certains véhiculent dans les conversations appauvries qu'ils tiennent encore dans la « vraie vie », ils sont désormais dictés par les informations – brèves ! – parcourues et mémorisées pour la durée d'une conversation de pause-café ou de repas. Au-delà, tout est oublié, évacué, dissous. La mémoire, c'est désormais le smartphone ou le moteur de recherche. Les échanges verbaux sont ainsi dictés par ce que l'on a vu, ou consulté, par l'opinion de tous ceux qui croient que la majorité fait la vérité et que les sentiments peuvent tenir lieu de pensée, que la vie sociale consiste à partager les mêmes jugements ineptes sur le cours des choses, nivelant toute réalité au rang de l'insignifiance et du renouvelable, sacralisant les faits divers au détriment du doctrinal ou du philosophique, répercutant sans jugement l'opinion de ceux qui ont renoncé à penser au-delà de 140 signes... L'avenir de l'intelligence, pour reprendre une formule célèbre, est plutôt sombre puisqu'on lui impose non seulement le relativisme et le subjectivisme comme cadres philosophiques, mais surtout son remplacement par la machine qui vient s'incruster dans les moindres interstices de la vie intellectuelle pour en assumer la plus grande part.

Si la plupart des adolescents n'envisagent même plus la possibilité de pouvoir vivre une journée sans leur smartphone, car leur vie est connectée à de nombreux réseaux sociaux, bien des adultes en sont réduits à penser qu'un usage raisonnable du numérique les fera échapper à la dérive que nous mentionnons. Pour être sûr que

cet « usage raisonnable » de la technique soit possible, il restera à prouver que l'utilisateur est encore capable de dominer l'utilisation de la machine et non l'inverse, qu'il voudra s'en passer, dès lors que demeurent à sa disposition les moyens « antiques » qui développaient les potentialités de l'intelligence humaine. Ce n'est pas impossible. Mais cela est devenu très difficile pour beaucoup. Clercs et laïques, beaucoup en sont déjà esclaves, avec les meilleures intentions du monde et la tranquillité de conscience de celui qui est sûr de bien faire... puisque tout le monde le fait. Un test pourrait servir d'avertissement et de repère : 1) Combien de fois par heure, par jour ou par semaine je consulte internet ou ma messagerie électronique ? 2) Combien de temps je passe sur ces outils ? 3) Combien de fois aurais-je pu me dispenser de le faire ? 4) Combien de livres sérieux je lis par mois ? 5) Combien de temps je passe par jour à prier Dieu et la Vierge Marie ?

La peur de paraître réactionnaire, ringard ou laissé pour compte, mais surtout l'addiction contractée par l'usage régulier des machines, empêchent bien des remises en cause et bien des re-

tours en arrière, même si certains comprennent encore que la dérive de cette vie nouvelle n'est pas la meilleure voie qui soit. Paradoxalement, parmi ceux qui remettent en cause et refusent la colonisation des esprits par le numérique, beaucoup ont un idéal de vie qui n'est pas le nôtre. Mais ils ont au moins gardé l'idée ancrée en eux que la vie réelle vaut plus que le virtuel, que les facultés de penser de l'homme, sa vie sociale et politique sont plus précieuses que le formatage technologique et l'esclavage de la toute-puissance du numérique qui installent un totalitarisme consenti. Qu'en sera-t-il de la génération des catholiques traditionalistes à venir ? Il faut l'informer des enjeux qui la concernent. L'avenir appartient à ceux qui sauront lire, comprendre ce qu'ils ont lu, réfléchir, mettre en perspective au regard de la philosophie et de l'histoire, juger selon des principes vrais. C'est à eux que l'on s'adressera pour leur confier des emplois à responsabilité. Ce sont eux qui se souviendront que l'homme est destiné au Ciel et que cette finalité exige de lui la préservation de son intelligence, de sa mémoire et de sa volonté.

---

## ***La fabrique du crétin digital—Les dangers des écrans pour nos enfants***

*Recension du livre de Michel Desmurget (Edition Seuil 2019, 432 pages, 20 €), par monsieur l'abbé Bourrat.*

En 2011, Michel Desmurget s'était fait connaître en alertant le public sur les méfaits de la télévision dans un essai au titre choc : *TV lobotomie - La vérité scientifique sur les effets de la télévision* (Edition Milo, réédition J'ai lu). Il y dénonçait, études scientifiques à l'appui, les conséquences sanitaires et psychologiques qu'entraînait l'exposition régulière des enfants aux programmes télévisuels. Ce docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'INSERM récidive avec cet essai fouillé faisant état des recherches les plus récentes qui concluent à la nocivité des écrans désormais omniprésents dans la vie de nos contemporains et surtout de celle des jeunes. La plupart des enfants passent désormais plus de temps devant un écran (jeux

vidéo, internet, réseaux sociaux sur tablette, smartphone ou ordinateur, mais aussi et encore la télévision !) que devant leurs enseignants. Les parents, abusés par les discours lénifiants et trompeurs des médias, n'ont pas voulu ou pu prendre conscience du scandale sanitaire qui se réalise pourtant sous nos yeux. En effet, la presse se fait souvent le relais utile de fables concernant notamment la nouvelle génération née avec les outils numériques. Les jeunes d'aujourd'hui, décrets « digital natives » pour désigner la génération née dans une société connectée et numérique, auraient toute facilité pour s'adapter à la connexion permanente, aux tâches simultanées, leur cerveau étant censé muter dans le sens d'une révolution favorable à la technolo-

gie et leur ouvrant des perspectives inédites.

Des études fiables montrent au contraire que la dépendance aux outils numériques - qui existe dès un temps quotidien d'une heure -, loin d'être bénéfique, est la cause de nombreux ravages dont les conséquences se font déjà sentir dans la population. Les capacités intellectuelles sont touchées, d'autant plus fortement lorsque l'exposition régulière aux écrans correspond aux premières années de la vie de l'enfant : l'acquisition, la structuration et la richesse du langage sont compromises tout comme les facultés de mémorisation et d'attention. La santé elle-même est atteinte, quel que soit l'âge concerné : regarder durant des heures un écran favorise l'obésité par la sédentarité que cela induit, entraîne une fragilité cardiovasculaire et diminue l'espérance de vie. Le sommeil est réduit et altéré, avec comme conséquence des troubles dans la mémorisation et l'assimilation des connaissances pour lesquelles le cerveau exige le silence des sens externes et la mise au repos de tout le corps. L'effet pervers est accentué avec le contenu des programmes télévisuels

ou d'internet, des jeux vidéo et des publicités qui incitent à la consommation de nourriture, de boissons, de tabac. Les comportements humains ne sont pas épargnés : là encore des études font le lien entre l'exposition à la violence et à la pornographie sur écran et le mimétisme qu'elle entraîne dans la vraie vie. Malgré tout, l'Éducation nationale en favorisant le lobby du numérique par l'usage des écrans dans les écoles dès le plus jeune âge participe de cette corruption aux conséquences sanitaires et sociales pourtant avérées.

Michel Desmurget signe un exposé clair et factuel, sans langue de bois et très étayé, de l'ensemble des aspects de la question, s'interdisant pourtant de conclure de façon moralisatrice. Chacun est donc renvoyé à sa conscience et à sa liberté, une fois acquise la connaissance de la catastrophe sanitaire et sociale. Une façon peut-être d'échapper aux foudres de la critique bien-pensante des médias dont les intérêts économiques dépassent depuis longtemps le bien commun de la société.

---

## ***Les secrets des créateurs d'applications pour nous rendre accros***

*Article de Elsa Trujillo (Le Figaro du 4 juin 2017).*

Il nous accompagne au réveil, interrompt nos conversations, nous occupe dans les transports en commun et crée un sentiment de manque une fois éteint. Consulté en moyenne 150 fois par jour, le smartphone a investi notre quotidien comme nul autre appareil. L'addiction à cette extension de nous-mêmes n'est pas le seul fait d'une faiblesse personnelle. Les notifications, likes ou recommandations personnalisées destinés à retenir notre attention sont le fruit de la réflexion de neuroscientifiques, designers, ou développeurs chez Google, Facebook ou encore Snapchat.

Ces stratégies font l'objet du plus grand secret de la part de ces entreprises. Elles visent à encourager les utilisateurs à passer encore da-

vantage de temps sur les applications ou services Web déployés. Chaque minute consacrée par un utilisateur à l'un de leurs services en renforce la valeur et promet une meilleure exposition à la publicité, et donc de plus importants revenus. « L'abondance d'informations disponibles sur Internet a fait de l'attention une ressource particulièrement rare », explique James Williams, doctorant en éthique du design à l'Oxford Internet Institute. Ancien de Google, il estime que cette ressource constitue désormais l'objectif ultime de la compétition entre applications. « En résulte un large spectre d'astuces, tels que les vidéos en lecture automatique, qui se servent de nos vulnérabilités psychologiques pour améliorer notre engagement », ajoute-t-il.

En 2016, pour redonner aux internautes la main sur la gestion de leur temps, il a cofondé le label Time Well Spent avec Tristan Harris, ex « philosophe produit » de Google et auteur remarqué d'un article intitulé « Comment la technologie pirate l'esprit des gens ». Tous deux qualifient les méthodes employées par les entreprises de la Silicon Valley de « stratégies de persuasion ». Ces dernières sont efficaces. La durée consacrée aux applications du top 100 est passée en un trimestre de 30 minutes à 36,9 minutes, selon le dernier rapport de la plateforme publicitaire mobile Opera Mediaworks. En juin 2016, 58% des Français déclaraient ne jamais se séparer de leur smartphone. Qu'en est-il aujourd'hui ? Dans une interview accordée au magazine américain *The Intercept*, un représentant de Facebook a indiqué ne pas exclure la possibilité d'utiliser l'activité cérébrale pour optimiser les publicités, une fois mises au point les interfaces cerveau-ordinateur annoncées le 19 avril, lors de la conférence F8. Mi-avril, Reed Hastings, le cofondateur et CEO de la plateforme vidéo Netflix, a déclaré considérer le sommeil comme le principal concurrent de son service. « Quand vous regardez une série sur Netflix et que vous en devenez accro, vous veillez tard le soir. À la marge, nous sommes en concurrence avec le sommeil. Ce qui représente finalement beaucoup de temps », avait-il alors affirmé au *Guardian*.

Susciter l'engagement des internautes s'apprend dès l'université. Tristan Harris a lui-même acquis les fondamentaux de cette technique à Stanford. L'université américaine dispose de son propre « laboratoire de persuasion technologique ». Il compare régulièrement les smartphones à des « machines à sous », que nous viendrions consulter en permanence en espérant y découvrir une récompense. « Les designers apprennent à retenir notre attention en étudiant la psychologie et l'économie comportementale. Ils savent exactement sur quels boutons appuyer dans notre cerveau pour nous inciter à penser ou agir de telle ou telle façon », estime James Williams.

Ramsay Brown, fondateur de l'entreprise californienne Dopamine Labs, met à profit cet ensemble de techniques pour aider ses clients à renforcer l'addiction de leurs utilisateurs à leurs applications. Son secret : faire en sorte que ces services délivrent ponctuellement des stimulations agréables, assimilables à de la dopamine, pour inciter leurs utilisateurs à les consulter le plus régulièrement possible. « Ces stimulations sont procurées à un moment opportun, à savoir celui qui surprend le plus. Nous mettons à profit un outil d'intelligence artificielle pour le déterminer, en fonction de l'utilisateur. Nous avons par exemple permis au créateur d'une application de méditation de concevoir des messages agréables et encourageants pour inciter les gens à rester motivés et continuer à méditer », indique-t-il au *Figaro*. Neuroscientifique de formation, il voit dans le « scroll » de Facebook, qui nous incite à faire dérouler du contenu sur le fil d'actualité de façon infinie, l'une des stratégies de persuasion les plus abouties. « Le cerveau a évolué de telle façon que nos comportements ont un début et une fin bien distincts », considère-t-il. « Si l'on a faim, on cherche de la nourriture, avant de la trouver, de la manger et d'être repu. On peut dès lors passer à autre chose. Dans le cadre d'un scroll infini, on ne nous donne jamais le dernier plat de notre repas digital. Nous continuons donc à manger, c'est-à-dire à scroller encore et toujours. »

Le problème selon James Williams ? « Cette économie de l'attention a cela de néfaste qu'elle pirate nos esprits et vient réfréner notre liberté de choisir de quelle façon mettre à profit notre temps », regrette le doctorant. Les effets réels de cette hyper-connexion sur notre cerveau sont pour le moment méconnus. Les recherches, encore balbutiantes, portent pour l'essentiel sur nos capacités de concentration et nos performances intellectuelles. Selon une étude de Microsoft, cette dernière serait passée de 12 à 8 secondes ces dix dernières années en raison de l'omniprésence des écrans, soit une réduction d'un tiers...

## VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

### *Carnet paroissial*

#### **A été régénéré par l'eau du Baptême :**

- Killian Frey, le 23 janvier 2021.

#### **A reçu l'habit ecclésiastique au Séminaire Saint Curé d'Ars de Flavigny :**

- Hilaire de Lapasse, le 2 février 2021.

### *Annonces*

#### **La Semaine Sainte dans une abbaye !**

Comme chaque année, les Sœurs de la Fraternité Saint Pie X organisent une récollection pendant la Semaine Sainte ouverte aux jeunes filles qui désirent suivre les offices liturgiques de ces jours dans le cadre de leur belle abbatale romane.

Il s'agit d'une récollection et non d'une retraite prêchée. En plus des Offices et des temps de prière de ces jours saints, il y aura quelques instructions et petits travaux.

Cette récollection a lieu du Mercredi Saint 31 mars au Samedi Saint 3 avril au Noviciat Notre-Dame de Compassion (participation libre aux frais). Possibilité de venir à plusieurs. Les gares les plus proches sont celle d'Argenton-sur-Creuse ou celle du Blanc.

Pour s'inscrire ou pour des renseignements : Noviciat Notre-Dame de Compassion, 3 route de Bélâbre, 36300 Ruffec-le-Château. 02 54 37 83 49.

#### **Saint-Joseph-des-Carmes fête ses 40 ans !**

Afin de fêter dignement cet anniversaire, monsieur l'abbé Peignot vous invite à deux journées festives :

- . le samedi 12 juin 2021 les anciens élèves sont conviés à se réunir pour partager leurs souvenirs et à assister ou participer à un grand match de rugby suivi d'un spectacle.
- . le dimanche 13 juin 2021 se tiendra notre traditionnelle kermesse.

#### **Mobilisons-nous dès maintenant pour que la réussite de cet anniversaire reste dans toutes les mémoires !**

Dons en nature pour alimenter nos stands de vente, dons financiers, lots pour la tombola, volontaires pour tenir les stands, le choix est grand pour exprimer votre générosité.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du frère Jean-Baptiste ou de M. Jean-Marie Lecomte

**Merci d'avance !**

## **Chronique du mois de février 2021**

La fédération des scouts et guides Godefroy de Bouillon, dont fait partie notre groupe Baudouin IV de Jérusalem, avait jeté son dévolu sur les Carmes pour y accomplir son assemblée générale annuelle. Ce fut une bonne occasion pour nos chefs d'unité de comprendre tout le bien que font ces fameux « commissaires nationaux », qui se décarcassent dans l'ombre pour faciliter la vie scout de la jeunesse. Organisée de main de maître par notre chef de groupe, la journée s'est déroulée dans une ambiance fraternelle et studieuse. Le projet d'un grand camp national pour l'été 2022 a été officiellement lancé.

Le signe le plus évident de bénédiction d'une école, d'une paroisse, d'un pays même, c'est la floraison de vocations. 20 séminaristes ont revêtu la sainte livrée ecclésiastique des mains de Monseigneur de Galarreta, le 2 février, au séminaire de Flavigny. Parmi eux, Hilaire de Lapasse, tout juste sorti des Carmes (membre de la Saint-Elme), et Sixte du Crest, également ancien des Carmes. Pour les entourer, M. l'abbé Peignot avait fait la route, accompagné par M. l'abbé d'Anselme et les frères Louis-Marie et Jean-François.

C'est M. l'abbé Delmotte qui célèbre les cérémonies de la Chandeleur aux Carmes, fête si chère aux cœurs des fidèles par sa simplicité touchante. Le verset du cantique de Siméon « *Lumen ad revelationem gentium...* » est plus que jamais d'actualité, dans ce monde enténébré par les idéologies dévastatrices, les âmes sans repères errent çà et là, cherchant la paix partout où elle n'est pas, c'est-à-dire ailleurs que dans le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lumière qui luit dans les ténèbres, « mais les ténèbres ne l'ont pas reçu... ».

Pendant que les élèves sont en vacances, les abbés reprennent les études. Monsieur le directeur et M. l'abbé Peron se retrouvent à Château-roux pour suivre avec de nombreux confrères une semaine de cours sur le progressisme. C'est l'occasion de resserrer les liens de charité sacerdotale entre les membres de la Fraternité.

Le frère Jean-Baptiste monte à son tour à Flavigny, pour encadrer la retraite spirituelle des élèves de terminale, prêchée par MM. les abbés Bétin et Marcille. Ce dernier est bien connu et apprécié de tous nos fidèles. M. l'abbé Bétin fut directeur de l'école Saint-Michel pendant plus de quinze ans ; il dirige aujourd'hui le prieuré de Lyon. Avec cette équipe de choc, nos garçons ne peuvent revenir que gonflés à bloc !

Déjà le Carême ! Alors qu'il nous semble avoir à peine fini de ranger la crèche ! En effet, Pâques est assez tôt cette année, et la grandeur de cette fête exigeant une très longue préparation, les deux cycles de Noël et Pâques s'enchevêtrent quelque peu. Certains ont dû faire des excès de chocolat pour les finir avant le jeûne quadragésimal ! M. l'abbé Peignot, lors de la prédication de la Septuagésime, a encouragé les fidèles à offrir leurs nombreux sacrifices pour que le bon Dieu épargne nos familles et nos écoles, cible numéro un des ennemis de Dieu, de l'Eglise, et de l'homme lui-même, bien qu'ils ne jurent que par lui. En outre, n'oublions pas les pauvres pécheurs. Chaque année, la semaine sainte est une moisson de conversions impressionnantes. Il est certain que ces conversions sont le fruit des sacrifices des fidèles. Le raisonnement est donc simple sans être simpliste : plus de sacrifices, plus de conversions, que vous prononciez le « s » ou non, l'équation demeure.



## TÉMOIGNAGES DU BON COMBAT

### 30 ans depuis la mort de Monseigneur Lefebvre.

par M. l'abbé Simoulin,

25 mars 1991 – 25 mars 2021



Nous voici parvenus au trentième anniversaire du départ de Mgr Lefebvre vers une éternité que nous espérons bienheureuse. Il ne me semble donc pas superflu de revenir sur un aspect fondamental de sa piété filiale, à savoir l'amour de l'Église et du Pape. Ce sera bref et partiel mais cela peut nous aider à garder raison dans les temps troublés que nous vivons.

Nul, que je sache, n'a jamais mis en cause la valeur du décret de Mgr Charrière le 1<sup>er</sup> novembre 1970 érigeant « dans notre diocèse au titre de "Pia Unio" la Fraternité Sacerdotale Internationale Saint Pie X. » Mgr Charrière était pourtant un évêque parfaitement conciliaire et docile aux orientations du concile Vatican II. Nul n'a pensé alors à soupçonner Mgr Lefebvre de se rallier au concile ou d'en admettre l'esprit et les doctrines.

Malgré les difficultés croissantes, Monsei-

gneur, confiant dans la bénédiction de l'Église, conserva la ligne clairement affirmée dans sa déclaration du 21 novembre 1974. L'abbé de Nantes le poussait pourtant à rompre les liens avec Rome et à cesser les échanges, mais la réponse de Monseigneur fut catégorique : *Sachez que si un Évêque rompt avec Rome ce ne sera pas moi. Ma « Déclaration » le dit assez explicitement et fortement. (Lettre à l'abbé de Nantes, 19 mars 1975)*

Nous savons tous la suite : le 6 mai 1975, Mgr Mamie, successeur de Mgr Charrière, retire les actes de son prédécesseur et l'érection de la Fraternité. En bref, il supprime la Fraternité. Après des échanges répétés, avec le Pape lui-même, Monseigneur dépose un recours à la Signature Apostolique. Ce recours étant rejeté, Monseigneur interjette appel contre ce rejet, et le cardinal Villot interdit au cardinal Staffa de recevoir cet appel en juin 1975. C'est pourquoi Monseigneur passe outre ces sanctions entachées d'arbitraire et d'illégalité, et ordonne 12 prêtres le 29 juin 1976. Le 22 juillet la S.C. pour les évêques notifie donc à Mgr Lefebvre sa suspension *a divinis*.

Malgré cela Monseigneur poursuit son action : « *Pour nous, nous persévérons dans l'Église catholique avec la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie* »... Il expose ses motifs le 29 août dans le sermon de la Messe de Lille : « *Et c'est pourquoi, je ne considère pas ces peines comme des peines valables, aussi bien canoniquement que théologiquement. Je pense en toute sincérité, en toute paix, en toute sérénité, que je ne puis pas contribuer par ces suspenses, par ces peines dont je suis frappé, par la fermeture de mes séminaires, par le refus de faire des ordinations, à la destruction de l'Église catholique. Je veux qu'à l'heure de ma mort, lorsque Notre-Seigneur me demandera : « Qu'as-tu fait de ta grâce épiscopale et sacerdotale ? », je n'aie pas à entendre de la bouche*

du Seigneur : « Tu as contribué à détruire l'Église avec les autres ».

La suite est connue... En 1983, la promulgation du nouveau code de droit canon ne change rien à notre situation. Puisque Rome considère que nous n'existons plus, personne ne cherche à nous soumettre à ses normes nouvelles.

La réunion interreligieuse d'Assise le 27 octobre 1986 déclenche la « sainte colère » de Monseigneur, et Rome réalise que nous sommes encore en vie. Devant les avertissement solennels de Monseigneur, le dialogue reprend... jusqu'à cette tentative d'accord en 1988, et la signature d'un protocole d'accord le 5 mai, dont Monseigneur écrivait au cardinal Ratzinger le 6 mai : « **Hier, c'est avec une réelle satisfaction que j'ai apposé ma signature au protocole élaboré les jours précédents**. Mais, vous avez vous-même constaté une profonde déception à la lecture de la lettre que vous m'avez remise m'apportant la réponse du Saint-Père au sujet de la consécration épiscopale. »

Le même jour le cardinal mettait lui-même un terme au processus : « *J'ai pris attentivement connaissance de la lettre que vous venez de m'adresser, dans laquelle vous me faites part de vos intentions concernant la consécration épiscopale d'un membre de la Fraternité Saint-Pie X le 30 juin prochain. Étant donné que ces intentions sont en contraste très net avec ce qui a été accepté par vous lors de notre colloque du 4 mai et consigné dans le protocole auquel vous avez apposé hier votre signature, je désire vous informer sans retard que **la publication du communiqué de presse prévue doit, pour l'instant, être différée.*** »

N'oublions pas que le protocole d'accord prévoyait la consécration d'un évêque : « *pour des raisons pratiques et psychologiques, apparaît l'utilité de la consécration d'un évêque membre de la Fraternité. C'est pourquoi, dans le cadre de la solution doctrinale et canonique de la réconciliation, nous suggérons au Saint-Père de nommer un évêque choisi dans la Fraternité, sur présentation de Mgr Lefebvre.* » Le désaccord se ramenait au choix du sujet et la date de cette consécration. Monseigneur voulait aller vite mais le Cardinal voulait attendre et ne cessait de repousser la date de cette éventuelle consécration ! Il me semble important et conforme à la vérité de no-

ter que la rupture n'a pas été le fait de Monseigneur, mais du cardinal ! A ne pas oublier !

Il y eut donc le sacre de quatre évêques le 30 juin, suivi de l'« *excommunication* ». Le 25 mars 1991, notre fondateur rendait son âme à Dieu.



Après le jubilé de l'an 2000 à Rome, les contacts reprennent mais n'aboutissent à rien. C'est au successeur de Jean-Paul II, le cardinal Ratzinger devenu Souverain Pontife le 19 avril 2005, qu'il reviendra de tenter de réparer le mal (peut-être était-il animé d'un certain regret de sa brutalité de 1988).

Le 7 juillet 2007, Benoît XVI décide donc de libérer la messe traditionnelle par le Motu proprio *Summorum pontificum* : « *Il est permis de célébrer le Sacrifice de la Messe suivant l'édition type du Missel romain promulguée par le Bx Jean XXIII en 1962 et jamais abrogée* ».

Le 21 janvier 2009, est promulgué le décret remettant les inconvenantes et bien tristes « *excommunications* » fulminées en 1988.

Le 21 novembre 2016, le pape François, élu le 13 mars 2013, accorde aux prêtres de la Fraternité Saint-Pie X la faculté de confesser, et le 27 mars 2017 « *le Saint-Père, sur proposition de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et de la Commission Ecclesia Dei, a décidé d'autoriser les Ordinaires du lieu à concéder aussi des permissions pour la célébration de mariages de fidèles qui suivent l'activité pastorale de la Fraternité* ».

Nous en sommes là. Depuis, malgré des con-

tacts répétés, rien n'a bougé.

Donc, non seulement aucune sanction ne frappe nos évêques, qui donnent les sacrements d'ordre et de confirmation, mais le Souverain Pontife accorde à tous nos prêtres les facultés normales pour célébrer les sacrements de pénitence et de mariage. Et tout ceci est accordé ou reconnu sans aucune concession de notre part aux doctrines conciliaires ni même aux normes du droit canon de 1983. C'est là quelque chose de bien étrange et inhabituel, contraire même à la logique du droit mais... tout cela relève du pouvoir des clefs remis par Jésus-Christ à Pierre et à ses successeurs, sans aucune référence à quelque loi ecclésiastique que ce soit, pouvoir dont le Pape use librement pour le bien de l'Église. Telle est la doctrine infaillible de l'Église, définie au concile du Vatican en 1870.

*DS 1831 Canon. Si donc quelqu'un dit que le Pontife romain n'a que la charge d'inspection et de direction, et non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers ; ou qu'il a seulement la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême, ou que ce pouvoir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat soit sur toutes les églises et sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles et sur chacun d'eux : qu'il soit anathème.*

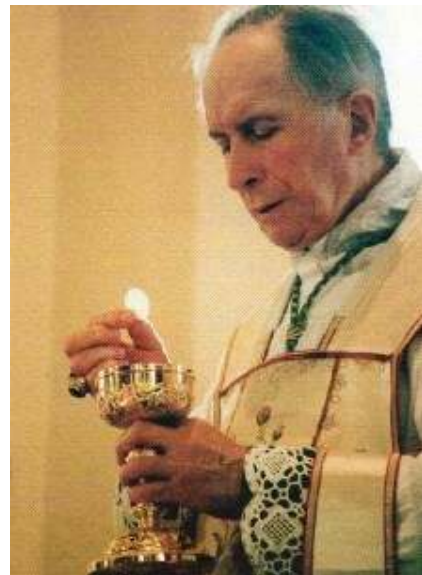
A moins de déclarer le « *siège vacant* », ou de considérer que le pape et les évêques ne sont plus évêques de l'Église catholique (mais alors que signifie la mention du pape et de l'évêque au canon de la Messe ?), cela nous oblige à bien penser la valeur et l'autorité des décisions pontificales, qui interviennent un peu comme une reconnaissance implicite de notre existence et de notre légitimité ! Je serais même tenté de dire que – d'une certaine façon – nous demeurons encore aujourd'hui sous le régime de notre fondation et de notre bénédiction de 1970, et du droit canon en vigueur à l'époque.

Il est bien clair que tout n'est pas réglé pour autant. Rome refuse toujours d'examiner les questions doctrinales. Et pratiquement, la difficulté peut provenir de la faculté laissée aux évêques diocésains de nous imposer des conditions inacceptables (acceptation du Concile ou du

nouveau droit canon) pour accorder la permission de célébrer un mariage. Dans ce cas, nous nous dispenserons de leur délégation, et continuerons à célébrer les sacrements au titre de la suppléance de l'Église, comme par le passé. Dans le cas contraire, pourquoi refuser cette délégation ?

Je ne suis pas grand théologien (mais pas moins que d'autres !), mais j'ai ma petite idée sur la façon dont Monseigneur aurait accueilli ces mesures. Cette idée, je me la garde mais vous pouvez la deviner !

En tout cas, nous pouvons toujours nous retrouver le 25 mars dans notre prière commune ou personnelle et peut-être la Vierge Immaculée nous fera-t-elle entendre la voix de cette sagesse que Monseigneur a toujours écoutée et suivie, et qu'il nous a enseignée *pour la gloire de la Très Sainte Trinité, pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie, pour l'amour de l'Église, pour l'amour du pape, pour l'amour des évêques, des prêtres, de tous les fidèles, pour le salut du monde, et pour le salut des âmes.*





Ephéméride du mois de mars 2021		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU
		MONTREAL		CASTRES	FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
lun. 1	De la Férie		7h45 et 11h30		8h00
mar. 2	De la Férie		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mamans		7h15 et 11h40
mer. 3	De la Férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 4	De la Férie <i>mémoire de Saint Casimir, Confesseur</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 5	De la Férie <i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i>		6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	10h00 : abbé Espi	11h00 : messe chantée suivie de l'exposition du TSS 16h30 : chapelet, Bénédiction et Salut
sam. 6	De la Férie <i>mémoire de Saintes Perpétue et Félicité, Martyres</i> <i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>	16h00 : abbé Peron	6h45 et 11h30 10h45 : activités 1 <sup>er</sup> samedi	10h00 : abbé Espi	8h00
dim. 7	III <sup>ème</sup> Dimanche de Carême <i>1<sup>ère</sup> classe, violet</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 8	De la Férie <i>mémoire de Saint Jean de Dieu, Confesseur</i>		6h45 et 11h30		11h00 : messe chantée (Saint Thomas d'Aquin)
mar. 9	De la Férie <i>mémoire de Sainte Françoise Romaine, Veuve</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 10	De la Férie <i>mémoire des Saints Quarante Martyrs de Sébaste</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 11	De la Férie		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 12	De la Férie <i>mémoire de Saint Grégoire le Grand, Pape, Confesseur et Docteur</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 13	De la Férie	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 14	IV <sup>ème</sup> Dimanche de Carême <i>quête pour les écoles</i> <i>1<sup>ère</sup> classe, rose</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	8h30
lun. 15	De la Férie		6h45 et 11h30		8h00
mar. 16	De la Férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 17	De la Férie <i>mémoire de Saint Patrick, Evêque et Confesseur</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 18	De la Férie <i>mémoire de Saint Cyrille de Jérusalem, Evêque, Confesseur et Docteur</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
ven. 19	Saint Joseph, Epoux de la Très Sainte Vierge <i>mémoire de la Férie</i> <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		6h45 9h00 : messe chantée		11h00 : messe chantée
sam. 20	De la Férie	16h00 : abbé Delmotte	7h45 et 11h30		8h00
dim. 21	I <sup>er</sup> Dimanche de la Passion <i>1<sup>ère</sup> classe, violet</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Delmotte	8h30
lun. 22	De la Férie		7h45 et 11h30		8h00
mar. 23	De la Férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 24	De la Férie <i>mémoire de Saint Gabriel, Archange</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 25	Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie <i>mémoire de la Férie</i> <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		10h30 : messe des Primaires 11h30 : messe chantée		11h00 : messe chantée
ven. 26	Fête de Notre Dame des Sept Douleurs <i>mémoire de la Férie</i> <i>1<sup>ère</sup> classe (dans la Fraternité Saint-Pie X), blanc</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 27	De la Férie <i>mémoire de Saint Jean Damascène, Confesseur et Docteur</i>	16h00 : abbé Chabot-Morisseau	6h45 et 11h30		8h00
dim. 28	Dimanche des Rameaux <i>1<sup>ère</sup> classe, violet</i>	9h30	8h00 9h30 : bénédiction des Rameaux, procession et messe	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 29	Lundi Saint <i>1<sup>ère</sup> classe, violet</i>	<b>cf. tiré-à-part Semaine Sainte</b>			8h00
mar. 30	Mardi Saint <i>1<sup>ère</sup> classe, violet</i>				7h15 et 11h30
mer. 31	Mercredi Saint <i>1<sup>ère</sup> classe, violet</i>				7h15 et 11h30